
PROCÈS-VERBAL

Conseil d'administration
ordinaire

Samedi 28 mars 2026



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	1
Ouverture du conseil d'administration.....	4
Ordre du jour.....	6
Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 16 mars 2026.....	7
Discussion des critères pour être membre temporaire du BDE-UTC.....	8
Approbation du nouveau règlement intérieur et ses annexes.....	9
Détermination des dates des élections BDE.....	10
Attribution des subventions BDE - 1ère vague.....	10
PVDC - Utrip.....	10
PAE - Flexion social club.....	11
PVDC - Le coin du joueur.....	12
PSEC - La Voie du Houblon.....	13
PTE - Humaniraid.....	14
PVDC - Prends ton pouce.....	15
PAE- Larsen.....	16
PVDC - Grimp'UT.....	16
PTE - Arcadia.....	17
PAE - Artif'ut.....	18
PAE - Décibels.....	19
PVDC - Montagn'ut.....	20
PVDC - Trek'ut.....	20
PVDC - Cycl'UT.....	21
PTE - Orion.....	22
PAE - MET.....	22
PAE - Pics'art.....	23
PTE - Formul'UT.....	23
PSEC - UTSign.....	25
PTE - Brass'ut.....	25
PVDC - Street Work'ut.....	26
PVDC - Equit'ut.....	27
PSEC - Broc'UT.....	28
PVDC - Le fil.....	28
PSEC - PrideUTC.....	29
PTE - Fablab.....	31
PVDC - CINEM'UTC.....	32
PSEC - DéCiDE.....	32
PVDC - Park'ut.....	34
PAE - Etuville.....	35
PTE - Utonome.....	36

PVDC - Club Oeno.....	37
PVDC - La route du Terroir.....	37
PVDC - BDBDEC.....	38
PTE - TEDx.....	38
PSEC - UTérus.....	39
PSEC - HEAL.....	39
PAE - SSP.....	40
PSEC - StopVSS.....	40
PTE - UTCoupe.....	41
PVDC - Bienven'UT.....	41
PAE - Le Cid.....	42
PAE - Ocata.....	42
PVDC - PMDE.....	43
BDE - PIC'ASSO.....	43
Résultats de la délibération hors séance du 23 mars 2026.....	45
Annexes.....	46

Ouverture du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration (CA) du BDE-UTC s'est ouvert à 09h43 le samedi 28 mars 2026.

Pour rappel, les CA du BDE-UTC sont soumis aux articles du chapitre V des statuts du BDE-UTC. Il est notamment stipulé que « le conseil d'administration est composé :

- des membres du bureau restreint, disposant chacun·e d'une voix délibérative;
- des présidentes ou présidents de pôle, disposant chacun·e de deux voix délibératives;
- des secrétaires générales ou généraux de pôle et des trésorières ou trésoriers de pôle, disposant chacun·e d'une voix délibérative. »

Étaient présent·es :

PRÉNOM	NOM	ASSOCIATION	POSTE	PROCURATION	VOIX
Thomas	Schapman	BDE	Président	-	1
Bastien	Torres	BDE	Vice président	-	1
Pauline	Bouchet	BDE	Secrétaire générale	Raphaël Sepierre	1 + 1
Manon	Chemin	PAE	Présidente	-	2
Oscar	Rogelet--Catinus	PAE	Responsable projet	-	1
Charlie	Grosdemange	PAE	Responsable locaux	-	1
Adèle	Bertin	PSEC	Présidente	-	2
Laurana	Glaudeix	PSEC	Secrétaire	-	1
Mahine	Bensalem	PSEC	Trésorière	-	1
Gabriel	Redouin Innecco	PTE	Secrétaire	Sacha Victor + Benjamin Foulon	1 + 2 + 1
Ludivine	Mas	PVDC	Présidente	Zoé Cosson	2
Liv	Albertone	PVDC	Secrétaire	-	1
Quentin	Chabbert	PVDC	Trésorier	-	1

Étaient aussi invité·es et présent·es:

- Gabin Le Bras Lagain, responsable locaux du BDE
- Sixtine Dujardin, responsable RSE du BDE
- Rémi Quien, responsable locaux du PTE

La convocation a été transmise au moins sept jours avant la réunion, le quorum de deux tiers des voix délibératives est atteint. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 40 des statuts du BDE-UTC.

Ordre du jour

Comme annoncé dans le mail du 20 mars 2026, l'ordre du jour définitif est le suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 16 mars 2026
 - Discussion du prix de la cotisation semestrielle - 15 ou 20 euros
 - Discussion des critères pour être membre temporaire du BDE-UTC
 - Approbation du nouveau règlement intérieur et ses annexes
 - Détermination des dates des élections BDE
 - Attribution des subventions BDE - 1ère vague
-

Approbation du procès-verbal de la séance du lundi 16 mars 2026

Pauline Bouchet remercie Laurana Glaudeix, Oscar Rogelet--Catinus, Raphaël Sepierre et Thomas Schapman pour leurs retours sur le procès verbal.

Résultat du vote relatif à l'approbation du procès-verbal de la séance du lundi 16 mars 2026

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

Le procès-verbal de la séance du lundi 16 mars 2026 est adopté à l'unanimité des voix exprimées.

Discussion du prix de la cotisation semestrielle - 15 ou 20 euros

Thomas Schapman introduit le sujet et explique qu'il est nécessaire de discuter du prix de la cotisation semestrielle. La question est de savoir si celle-ci coûtera 15 ou 20 euros. Selon lui, le mieux est de la mettre à 20 euros, sinon à l'inscription les étudiant-es prendront 15 euros plutôt que 30. Il ajoute qu'il est déjà difficile de gérer les cotisations des étudiant-es qui arrivent en février, que cela créerait une lourdeur administrative de notre côté en plus car cela encouragerait plus de cotisations successives, donc, il propose de rester à 20 euros.

Gabriel Redouin Innecco répond que c'est injuste et que c'est faire de l'argent sur les étudiant-es présent-es qu'un seul semestre.

Thomas Schapman évoque les raisons logistiques, puisqu'il est déjà difficile de gérer ces cotisations en février.

Manon Chemin parle de la précarité étudiante, et explique que cela n'est pas cohérent avec la situation précaire de certain-es en ce moment.

Thomas Schapman rappelle que la cotisation n'augmente pas et qu'elle reste à 30 euros de toute façon, et qu'il est bien sûr d'accord sur la question de la précarité étudiante. Il ajoute que l'exonération pour les étudiant-es EPI est envisagée et permise par le règlement intérieur.

Ludivine Mas explique qu'elle ne comprend pas que l'on ne baisse pas à moitié le prix de la cotisation par souci de cohérence étant donné qu'il n'y a qu'une moitié d'année.

Liv Albertone demande s'il n'est pas possible de limiter cette cotisation aux étudiant·es qui ne sont vraiment présent·es qu'un seul semestre pour éviter les abus.

Thomas Schapman répond que cela serait trop compliqué d'implémenter une vérification au niveau de la logistique.

Manon Chemin dit que les personnes qui veulent s'engager vont prendre celle à 30 euros de toute façon.

Quentin Chabbert ajoute qu'une cotisation à 15 euros nous ferait perdre de l'argent, donc 20 euros serait bien pour limiter la perte.

Thomas Schapman répond qu'à 20 euros on serait à l'équilibre, sachant que certain·es ne veulent pas s'engager pour un an en restant un seul semestre à l'UTC.

Gabin Le Bras Lagain conclut en disant qu'un·e étudiant·e présent·e un an cotise pour un an mais que pour les nouvös arrivant à l'UTC, une cotisation à 15 euros pourrait les encourager à ne pas s'engager pour un an mais seulement sur un semestre, et il pense que la démarche de devoir re-cotiser pourrait faire perdre une inertie pour le monde associatif.

Discussion des critères pour être membre temporaire du BDE-UTC

Thomas Schapman explique que cette discussion a pour but de trouver des critères pour être membre temporaire pour un jour. Aujourd'hui il n'y a pas de critères normalisés, donc il explique qu'il faudrait des critères pour éviter les abus de cotisation journalière.

Ludivine Mas demande si la perm au PIC'ASSO "daron" est le seul moment où il y a besoin de cotisation temporaire.

Thomas Schapman répond que cela arrive pour d'autres occasions comme des tenues de postes de Secourut's pour lesquelles il faut être cotisant·e.

Gabriel Redouin Innecco propose que le critère soit une adhésion s'il y a une aide

apportée, comme le poste secourut's, ou la tenue de la perm au PIC'ASSO.

Gabin Le Bras Lagain propose de faire une grille avec les raisons autorisées afin que les personnes en permanence BDE puissent accepter ce types de cotisations.

Approbation du nouveau règlement intérieur et ses annexes

Pauline Bouchet explique qu'il faudra refaire voter celle du PSEC avec la mention de l'exclusion de l'assurance pour les activités de HEAL.

Thomas Schapman ajoute qu'il faudra encore revoter lorsque l'on aura les retours de l'avocat pour les sanctions. Il remercie Manon Chemin pour les commentaires sur les conventions avec le PIC'ASSO.

Résultat du vote relatif à l'approbation du nouveau règlement intérieur et ses annexes

Voix pour	19
Voix contre	0
Abstentions	1

Le nouveau règlement intérieur et ses annexes sont adoptés à l'unanimité des voix exprimées.

Détermination des dates des élections BDE

Sixtine Dujardin qui est membre du comité électoral a prévu des activités pour la campagne, elle a choisi le thème "dinosaures".

Sont proposés les dates suivantes pour les élections BDE :

- 8 mai 2026, 23h59 : date limite des dépôts de liste auprès du comité électoral
 - Du 9 au 25 mai 2026 : campagne BDE
 - 26 mai 2026 de 00h01 à 23h59 : élections BDE
-

Attribution des subventions BDE - 1ère vague

PVDC - Utrip

Raphaël Sepierre explique que le BDE a des réserves puisqu'ils finissent à 900 euros de bénéfice et demande 700 euros de subvention.

Ludivine Mas répond que le PVDC est également réticent.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 0 euros à Utrip

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 0 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Au vu de votre fonds de roulement élevé et de votre budget prévisionnel optimiste, il n'est pas nécessaire de vous subventionner ce semestre."

PAE - Flexion social club

Oscar Rogelet--Catinus sort de la salle

Raphaël Sepierre explique que l'association voudrait des gopro, mais que le BDE n'est pas pour que le matériel appartienne à plusieurs associations, mais préfère que tout soit à SSP par exemple.

Manon Chemin ajoute que SSP passera en deuxième vague de subvention pour cela.

Liv Albertone fait remarquer que Cycl'UT veulent une caméra et que SSP ne veulent pas leur prêter et ne veulent pas mutualiser l'achat. Elle demande de transmettre à SSP que ce matériel doit être prêté à tout le monde.

Sixtine Dujardin explique que Cycl'UT veulent une caméra 360 et que reporter la subvention en deuxième vague n'est pas favorable pour FSC. Elle propose de donner l'argent à SSP pour centraliser le matériel mais que cela serait prêté à FSC.

Liv Albertone fait remarquer que FSC demande deux caméras et SSP une.

Ludivine Mas explique que le PVDC propose de subventionner une caméra par association, mutualisable si besoin.

Thomas Schapman répond qu'il est préférable qu'il n'y ai pas de matériel appartenant à plusieurs associations.

Raphaël Sepierre complète en disant que SSP pourrait faire des locations sur des longues périodes comme Secourut's pour les troussees de secours.

Gabin Le Bras Lagain explique que la gopro de FSC sera en permanence dans le local musique, et qu'elle ne sera pas perdue.

Ludivine Mas propose de subventionner l'achat d'un casque, soit 150 euros, et de financer en plus l'achat d'une gopro, soit 300 euros.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 450 euros à Flexion social club

Voix pour	13
Voix contre	2
Abstentions	5

La subvention d'un montant de 450 euros est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. La subvention reste conditionnée à la charte RSE P26. La subvention finance la gopro pour la salle de musique, la deuxième vous sera prêté par SSP."

Oscar Rogelet--Catinus revient dans la salle.

PVDC - Le coin du joueur

Raphaël Sepierre explique qu'ils demandent 600 euros pour des jeux de société, et que le BDE propose de leur donner 600 euros.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 600 euros au coin du joueur

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 600 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Continuez à jouer et que le-a meilleur-e gagne !"

PSEC - La Voie du Houblon

Sixtine Dujardin sort de la salle.

Raphaël Sepierre explique que la situation financière de La Voie du Houblon est tendue car iels n'ont pas obtenu de subvention CROUS soit 1000 euros. Iels vont demander de repasser en hors commission donc la subvention sera de 500 euros maximum et la subvention de l'Oise est incertaine. Il propose de leur donner la totalité demandée et de compléter en deuxième vague si besoin.

Manon Chemin ajoute qu'ils veulent faire un événement plus qualitatif donc cela justifie une subvention plus importante.

Quentin Chabbert ajoute que la trésorière de la Voie du Houblon est venue le voir pour l'informer que l'association souhaite faire des jus bio donc plus chers que les jus Métro.

Oscar Rogelet-Catinus fait remarquer qu'ils ne doivent pas faire apparaître le don dans leur budget prévisionnel selon le vote de l'AGO du BDE en A25.

Gabin Le Bras Lagain répond que pour les 50 euros de don, iels le font apparaître dans le budget prévisionnel uniquement pour indiquer qu'ils souhaitent faire un don, mais que cette somme sera modulée selon les bénéfices de l'événement.

Oscar Rogelet-Catinus explique qu'il est contre cette décision de l'AG BDE mais que si l'on regarde d'un point de vue extérieur sur leurs budget prévisionnel le BDE finance 50 euros de don.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 1300 euros à la Voie du Houblon

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 1300 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Nous vous attribuons 1300 euros comme demandé, à condition que cette subvention ne serve pas à financer le don selon la décision prise en AG. En cas de besoin financier, repassez en deuxième vague et rapprochez-vous de votre pôle. Bonne course !"

Sixtine Dujardin revient dans la salle.

PTE - Humaniraid

Raphaël Sepierre explique qu'ils veulent 216 euros pour acheter des kit de sécurité pour respecter les règlements des courses en 4L. Le BDE propose 216 euros en mettant une réserve sur les dates de péremption des extincteurs.

Ludivine Mas demande pourquoi iels ne demandent pas de subvention au FSDIE.

Raphaël Sepierre répond que l'on finance du matériel qui sera réutilisé les prochains semestres, donc c'est justifié.

Manon Chemin ajoute qu'ils vont se rapprocher du SHS pour les extincteurs.

Oscar Rogelet--Catinus fait remarquer qu'ils veulent 216 euros donc plus de 20 euros par personnes mais que c'est un gros projet donc c'est pertinent.

Ludivine Mas émet une remarque sur le fait que les étudiant-es soient déjà sélectionné-es.

Oscar Rogelet--Catinus répond que ça reste des cotisant-es tout de même.

Charlie Grosdemange indique que l'objectif de l'association est l'entraide entre les équipages, avec par exemple des forums d'aide sur le 4L trophy, l'apport d'un soutien matériel, etc.. Le matériel sera donc réutilisé.

Gabin Le Bras Lagain demande à ce qu'on retire l'argent des extincteurs puisqu'ils seront prêtés par le SHS ou le BDE, pour favoriser une centralisation du matériel.

Oscar Rogelet--Catinus ajoute qu'il y a plein de maintenance à faire sur les extincteurs, et qu'il faut s'arranger avec le SHS quant à leur gestion.

Raphaël Sepierre propose donc de déduire 40 euros d'extincteurs, et que ces extincteurs seront achetés par le BDE

Gabin Le Bras Lagain dit que ces derniers seront utilisés pour les friteuses et les barbecues.

Raphaël Sepierre conclut et propose 176 euros.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 176 euros à Humaniraid

Voix pour	19
Voix contre	0
Abstentions	1

La subvention d'un montant de 176 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Le BDE se chargera de vous fournir les extincteurs, nous avons donc retiré 40 euros. Vroom Vroom !"

PVDC - Prends ton pouce

Raphaël Sepierre explique qu'ils veulent 1200 euros et que le BDE propose de leur donner ces 1200 euros. Il ajoute que l'association présente un beau projet et ajoute qu'il faut qu'ils demandent à EPI de prendre en charge les places pour leurs cotisant-es.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 1200 euros à Prends ton pouce

Voix pour	20
Voix contre	0

Abstentions	0
-------------	---

La subvention d'un montant de 1200 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Nous vous donnons la totalité de la subvention mais voyez avec EPI pour financer les places pour leurs adhérent.es. PTS ! (Prends tes sous) "

PAE- Larsen

Raphaël Sepierre explique qu'ils ont rehaussé leur budget car c'est les 40 ans de l'association et qu'ils n'avaient rien prévu en plus, donc iels demandent 2000 euros.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 2000 euros à Larsen

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 2000 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Vive la musique et joyeux anniversaire "

PVDC - Grimp'UT

Raphaël Sepierre explique que l'association souhaite financer des achats plus écologiques de prises d'escalade, le BDE propose donc de leur donner 950 euros.

Liv Albertone explique qu'il y a un gros problème niveau trésorerie, puisqu'ils ont acheté deux boulonneuses et veulent des remboursements. Elle demande aussi pourquoi iels ne demandent pas de subvention au FSDIE étant donné que les prises bénéficient à tout le monde.

Raphaël Sepierre propose 350 euros pour leur sortie et qu'il faut qu'ils voient avec le FSDIE pour les prises d'escalade.

Oscar Rogelet--Catinus rappelle qu'ils ont eu 400 euros le semestre dernier et redemandent 950 euros ce semestre, également pour des prises.

Quentin Chabbert explique qu'ils n'ont acheté qu'une partie des prises et souhaite en racheter ce semestre.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 350 euros à Grimp'UT

Voix pour	19
Voix contre	0
Abstentions	1

La subvention d'un montant de 350 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Pour l'achat de prise rapprochez vous du FSDIE puisque ça touchera la totalité des étudiant-es et que le BDE a déjà subventionné les prise semestre dernier. Mentalité Kaizen !"

PTE - Arcadia

Raphaël Sepierre explique que leur projet est génial, on les adore, on propose 305 euros de subvention.

Ludivine Mas explique qu'elle n'est pas d'accord pour subventionner car iels souhaite payer de la nourriture pour leur événements.

Thomas Schapman répond que cela est dans le cadre d'une journée de compétition.

Mahine Bensalem ajoute qu'ils vont rester 3 jours et faire cet événement avec d'autres écoles. Elle complète et dit qu'ils n'avaient rien demandé au semestre précédent, et que cela génère un rayonnement pour l'UTC.

Oscar Rogelet--Catinus répond que le rayonnement de l'UTC n'est pas notre but, mais que pour lui cette subvention reste sous les 15 euros par personnes donc elle est raisonnable.

Raphaël Sepierre et Thomas Schapman déclarent que 15 000 euros de subventions de l'UTC sont justement affectés à la participation pour le

rayonnement de l'UTC, et que l'organisation de cette Game Jam avec d'autres écoles entre dans ce cadre.

Oscar Rogelet--Catinus et Liv Albertone répondent qu'on serait à 240 euros si on respecte la règle des 15 euros par étudiant.e par semestre et souhaitent respecter la règle.

Raphaël Sepierre rappelle que l'enveloppe de subvention invite à être plus ambitieux sur les sommes allouées, surtout qu'ils n'ont pas demandé de subventions au semestre dernier.

Gabin Le Bras Lagain avance que ça reste étrange de financer de la restauration.

Ludivine Mas ajoute qu'ils ne passent pas par le CROUS.

Mahine Bensalem déclare que ce n'est pas comme financer des sandwich pour un événement entre eux, il s'agit d'un événement inter école qui donne de la visibilité.

Sixtine Dujardin conclut qu'on peut leur donner plus que 15 euros car il n'y a pas eu de subvention semestre dernier.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 305 euros à Arcadia

Voix pour	16
Voix contre	2
Abstentions	2

La subvention d'un montant de 305 euros est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Bonne jam !"

PAE - Artif'ut

Raphaël Sepierre explique que les membres de l'association sont sérieux car aussi membres du bureau de Décibels, que le projet est bien et propose de leurs donner la totalité.

Oscar Rogelet--Catinus souhaite mentionner en commentaire une demande : celle d'étoffer leur communication RSE sur l'impact environnemental sonore et lumineux de leurs activités.

Gabin Le Bras Lagain ajoute qu'il y a le côté environnement pur mais aussi qu'il faut évoquer la nuisance sonore et lumineuse.

Manon Chemin répond que c'est le concept de l'association.

Gabin Le Bras Lagain conclut que cela reste pertinent de communiquer sur les limites de leurs activités.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 2140 euros à Artif'ut

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	2

La subvention d'un montant de 2140 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Soyez transparent-es sur votre impact sonore, lumineux et environnemental. 🌈🌈"

PAE - Décibels

Oscar Rogelet--Catinus et Bastien Torres sortent de la salle.

Raphaël Sepierre explique qu'ils veulent 2860 euros si on arrondi, et appuie sur l'importance de cette association dans la fédération.

Sixtine Dujardin signale que la charte RSE n'est pas la bonne.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 2860 euros à Décibels

Voix pour	18
Voix contre	0

Abstentions	2
-------------	---

La subvention d'un montant de 2860 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. N'oubliez de nous envoyer la charte RSE de P26 ainsi que votre bilan RSE. Merci les goats."

Oscar Rogelet--Catinus et Bastien Torres reviennent dans la salle.

PVDC - Montagn'ut

Pauline Bouchet sort de la salle

Raphaël Sepierre explique qu'ils veulent 1200 euros et propose de tout leur donner car le projet est cool.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 1200 euros à Montagn'ut

Voix pour	19
Voix contre	0
Abstentions	1

La subvention d'un montant de 1200 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Mentalité Kaizen."

PVDC - Trek'ut

Raphaël Sepierre explique que Trek'ut est un sous projet de Montagn'ut, et qu'ils demandent 500 euros.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 500 euros à Trek'ut

Voix pour	19
-----------	----

Voix contre	0
Abstentions	1

La subvention d'un montant de 500 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Bonne marche, mentalité Kaizen"

Pauline Bouchet rentre dans la salle.

PVDC - Cycl'UT

Raphaël Sepierre explique que l'association a pour projet l'achat d'une caméra insta 360 et de 10 trousse de secours. Le BDE propose d'en financer 5 et donc de subventionner à hauteur de 300 euros.

Gabin Le Bras Lagain explique que le BDE souhaite financer l'achat de 3 trousse et de leur donner les fonds pour en financer 2 de plus pour plus tard lorsqu'il y aura besoin de les remplacer.

Charlie Grosdemange avance que l'association fait plusieurs sorties par jour.

Thomas Schapman explique qu'ils en font 3 maximum par jour et que 3 trousse suffiront.

Oscar Rogelet--Catinus demande pourquoi iels ne font pas d'emprunt à Secourut's.

Raphaël Sepierre explique que le format des trousse Secourut's ne convient pas pour des sorties à vélo.

Quentin Chabbert propose de monter à 4 trousse financées.

Gabin Le Bras Lagain rebondit et propose d'en financer 4 et d'avancer l'argent pour une en plus.

Liv Albertone ajoute qu'il faut que les trousse restent en MDE et non pas chez les membres de l'association.

Oscar Rogelet--Catinus demande comment iels feront pour les sorties le dimanche.

Thomas Schapman répond qu'ils pourront récupérer les troussees le vendredi en MDE.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 300 euros à Cycl'UT

Voix pour	19
Voix contre	0
Abstentions	1

La subvention d'un montant de 300 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Vous pouvez acheter 4 troussees de secours et garder les fonds pour une si besoin, et laissez les laisser en MDE. Rapprochez vous de l'infirmierie et/ou de Secourut's pour faire valider le contenu. Mentalité Tour de France !"

PTE - Orion

Raphaël Sepierre explique qu'Orion souhaitent avoir 300 euros pour subventionner un séjour dans un chalet et propose de tout leur donner.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 300 euros à Orion

Voix pour	19
Voix contre	0
Abstentions	1

La subvention d'un montant de 300 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Toujours viser la Lune, car même en cas d'échec on atterrit dans les étoiles."

PAE - MET

Raphaël Sepierre explique qu'ils demandent 1500 euros pour relancer l'association. Ils ont un fonds de roulement élevé mais feront une petite édition ce semestre.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 1500 euros à MET

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 1500 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Envoyez-nous bien votre charte RSE P26. Merci de faire rayonner la culture à l'UTC. On vous MET bien "

PAE - Pics'art

Charlie Grosdemange sort de la salle.

Raphaël Sepierre déclare que Pics'art est une association capitale dans la fédération, et propose de donner 790 euros.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 790 euros à Pics'art

Voix pour	19
Voix contre	0
Abstentions	1

La subvention d'un montant de 790 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Cheeeeeese 📷"

Charlie Grosdemange revient dans la salle.

PTE - Formul'UT

Raphaël Sepierre explique qu'ils veulent 1200 euros, et que le BDE émet une réserve car iels ont touché plus de 3600 euros de Utécia et ont donc un fonds de roulement de 6000 euros environ, et demande tout de même 1200 euros. L'association va avoir de grosses dépenses le semestre prochain pour financer l'achat du bloc moteur électrique de leur voiture.

Gabriel Redouin Innecco explique qu'ils ont besoin de cet argent.

Oscar Rogelet--Catinus répond que ce n'est pas la politique du BDE de financer un fonds de roulement.

Gabin Le Bras Lagain demande s'ils peuvent repasser en deuxième vague ou au semestre prochains lorsqu'ils auront besoin d'argent.

Quentin Chabbert ajoute que durant la demande de subvention iels ont expliqué que leurs besoins dépendraient de l'avancée de la conception de la voiture.

Raphaël Sepierre argumente donc que l'association pourrait passer en deuxième vague si le besoin n'est pas actuel.

Adèle Bertin demande pourquoi iels n'ont pas pris d'engagement complémentaire dans la charte RSE comme l'analyse de cycle de vie, adaptée pour leurs projets.

Charlie Grosdemange dit qu'avec leur gros fonds de roulement, iels peuvent commencer à engager des dépenses, et qu'ils feront une autre demande en deuxième vague ou semestre prochain.

Quentin Chabbert propose donc de retirer la subvention liée à la voiture électrique.

Raphaël Sepierre avance qu'ils ont un fonds de roulement de 6 000 euros et n'en n'ont donc même pas vraiment besoin.

Rémi Quien demande à ce qu'ils passent en deuxième vague avec des devis et qu'ils utilisent le fonds de roulement.

Oscar Rogelet--Catinus demande aussi à ce qu'ils étoffent leur étude du cycle de vie en RSE.

Raphaël Sepierre propose donc de donner 1200 euros pour la FS01 et à ce qu'ils précisent le budget sur la FS02 et repassent en deuxième vague selon le besoin.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 1200 euros à Formul'ut

Voix pour	10
Voix contre	6
Abstentions	4

La subvention d'un montant de 1200 euros est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. N'hésitez pas à étoffer votre démarche RSE (surtout sur l'analyse du cycle de vie). La subvention est destinée à la FS01, pour la FS02 repassez plus tard quand le projet est plus précis et utilisez votre fonds de roulement."

PSEC - UTSign

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 300 euros à UTSign

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 300 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Vous êtes les boss !"

PTE - Brass'ut

Raphaël Sepierre explique que le BDE souhaite subventionner le projet à hauteur de 300 euros. Il ajoute qu'on financerait de la recherche et développement et que si leur projet aboutit il faudra se poser la question du local, d'un paiement d'impôts. Cependant le projet est motivant et le BDE souhaite les subventionner.

Liv Albertone demande ce qu'il en est de l'ancienne association sur le même thème.

Raphaël Sepierre répond que le Bureau des Brasseurs était une 1901, qui a été défédérée mais qui marchait très bien.

Mahine Bensalem ajoute que le professeur qui les accompagnait a repris le matériel de brassage.

Oscar Rogelet--Catinus demande combien iels souhaitent de subvention BDE car sur le budget prévisionnel c'est écrit 516 euros.

Gabin Le Bras Lagain évoque des peurs pour la pérennité de l'asso, puisqu'on ne sait pas ce qu'ils vont en faire, il souhaite émettre une réserve.

Oscar Rogelet--Catinus répond que le BDE souhaite lancer des projets ce semestre, mais qu'il faudra un bon accompagnement du pôle.

Mahine Bensalem fait remarquer que le projet n'est pas assez construit, affirme qu'il est préférable pour eux de passer en deuxième vague pour être moins perdus, avoir un budget plus construit et éviter le gaspillage.

Rémi Quien répond qu'en terme d'expérience, iels connaissent des anciens du Bureau des Brasseurs, et que ce sont des Tronc Commun donc qu'il a confiance dans la pérennité de l'association.

Gabin Le Bras Lagain affirme qu'il est d'accord sur le principe et ajoute qu'il faut lancer l'association quand même et que la demande de subvention restera identique même pour faire des quantités plus importantes de bière. Il conclut d'ailleurs que la subvention voulue est bien de 300 euros pour le BDE.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 300 euros à Brass'ut

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 300 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la

vie associative. C'est en brassant qu'on devient brasseur-e, mais renseignez vous bien et soyez accompagnés par les anciens du Bureau des Brasseurs et par votre pôle. ”

PVDC - Street Work'ut

Pauline Bouchet explique qu'ils souhaitent acheter des malles pour 125 euros sur les 250 euros demandés, et qu'il y a déjà des malles que le BDE peut leur donner. Le BDE propose donc de les subventionner à hauteur de 125 euros.

Ludivine Mas répond que le PVDC souhaite plutôt ne pas les subventionner car leur budget est trop vague et leur dossier de subvention est fait avec de l'intelligence artificielle.

Rémi Quien ajoute que les lots de récompense iront sûrement à des étudiant-es qui ont déjà le matériel nécessaire.

Ludivine Mas fait donc remarquer que leur proposition de récompense est peu satisfaisante.

Oscar Rogelet--Catinus ajoute qu'il souhaite que l'association prenne de vraies mesures pour l'inclusion des femmes dans leurs pratiques.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 0 euros à Street Work'ut

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 0 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. “Merci pour votre engagement dans la vie associative. On vous demande de repasser en deuxième vague en refaisant un dossier sans IA générative et avec un budget plus détaillé. Sollicitez votre pôle pour monter votre budget”

PVDC - Equit'ut

Sixtine Dujardin signale que l'association n'a pas fourni de bilan RSE A25.

Sixtine Dujardin quitte la salle.

Raphaël Sepierre explique que les subventions servent à réduire le prix des balades proposées, et que le BDE souhaite financer les 530 euros.

Manon Chemin demande à ce que le bien être animal soit évoqué dans le bilan RSE

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 530 euros à Equit'ut

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 530 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. N'oubliez pas de transmettre votre bilan RSE avec une partie sur le bien être animal. Tagadatagada, le cheval c'est trop génial 🐎"

PSEC - Broc'UT

Raphaël Sepierre explique que le BDE adore le projet, que c'est une super initiative.

Gabin Le Bras Lagain et Oscar Rogelet--Catinus expliquent que le budget sécurité a été largement surestimé et proposent de baisser la subventions à 600 euros, et que si le besoin est finalement supérieur iels pourront passer en deuxième vague.

Charlie Grosdemange ajoute qu'ils ont changé le budget prévisionnel et que la sécurité est maintenant estimée à 509 euros donc qu'on reste cohérent avec une subvention de 600 euros.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 600 euros à Broc'ut

Voix pour	20
Voix contre	0

Abstentions	0
-------------	---

La subvention d'un montant de 600 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Bonne brocante !"

PVDC - Le fil

Raphaël Sepierre explique qu'ils veulent 460 euros, et que le BDE propose 520 euros afin de financer du papier plus qualitatif.

Mahine Bensalem demande si le financement de l'agrafeuse est compris dans ces 520 euros.

Zoé Cosson répond que oui.

Charlie Grosdemange ajoute que ces affiches touchent énormément d'étudiant-es

Gabin Le Bras Lagain déclare que ça n'est pas préférable pour le côté RSE de doubler le grammage du papier.

Thomas Schapman répond qu'en fait si puisque ce papier tiendra plus longtemps dans le temps.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 520 euros au Fil

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	2

La subvention d'un montant de 520 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. La subvention servira à financer un papier avec un meilleur grammage. Ne perdez pas le fil !"

PSEC - PrideUTC

Raphaël Sepierre explique que l'association souhaite une subvention de 97.09 euros et que le BDE propose 200 euros car iels ont sous estimé les prix de ce qu'ils veulent acheter.

Zoé Cosson demande à ce que l'association vérifie le statut de cotisation avant de donner les goodies.

Oscar Rogelet--Catinus déclare être d'accord avec Zoé Cosson, et propose de mettre les mousquetons à prix libre.

Gabin Le Bras Lagain fait remarquer, à propos du paiement de l'artiste de drag, que cela ne doit pas rémunérer un·e étudiant·e.

Rémi Quien ajoute qu'il serait préférable pour les drapeaux d'acheter sur une autre plateforme qu'Amazon.

Manon Chemin souligne que cela pourrait se trouver sur Vinted ou via des assos engagées. Elle déclare que l'étudiant·e présent·e il y a un an ne sera pas disponible pour une représentation au PIC'ASSO.

Ludivine Mas demande pourquoi il n'est pas préférable de rémunérer les étudiant·es de l'UTC.

Raphaël Sepierre répond que cela sort du cadre de la fédération associative.

Zoé Cosson demande à ce que la priorité soit laissée à un utcéen·ne avant de chercher des personnes extérieures.

Liv Albertone explique que c'est la même situation que les étudiant·es qui interviennent au cabaret, on ne peut pas les rémunérer

Oscar Rogelet--Catinus répond donc qu'il faut un moyen de pouvoir les subventionner si c'est un extérieur qui fait le show.

Liv Albertone est d'accord mais déclare que 50 euros c'est bien trop peu.

Thomas Schapman ajoute que les mousquetons à prix libre leur feront un fonds de roulement.

Manon Chemin propose une rémunération au chapeau pour les artistes.

Raphaël Sepierre répond que ce n'est pas possible au niveau de la gestion des dons.

Laurana Glaudeix ajoute qu'il faut que l'association propose plus que 10 mousquetons.

Mahine Bensalem dit qu'ils ont 25 euros de fonds de roulement et que cela est leur premier vrai projet.

Laurana Glaudeix conclut que les prix des drapeaux seront plus élevés si non achetés sur amazon.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 200 euros à Pride UTC

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 200 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. N'hésitez pas à mettre vos ateliers de mousquetons à prix libre et accessible uniquement pour les cotisant·es. Essayer de contacter des utcéen·nes pour votre show de drag. 🌈"

PTE - Fablab

Raphaël Sepierre explique qu'ils demandent 2065 euros pour financer une machine à sérigraphie de mug pour laquelle le BDE n'est pas favorable. Le BDE propose 1825 euros pour financer la CNC numérique, l'armoire sur mesure et l'imprimante 3D.

Gabin Le Bras Lagain demande à conditionner ces subventions à l'autorisation du SHS pour l'installation dans les locaux

Zoé Cosson propose de déduire la boîte à clé qui est interdite dans BF.

Charlie Grosdemange explique aussi qu'ils se font une grosse marge sur les broderies de vêtements.

Thomas Schapman répond que cela sert à rembourser une avance faite auprès du PTE mais qu'une fois l'avance remboursée, les marges vont réduire.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 1825 euros au Fablab

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 1825 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Rapprochez vous du FSDIE pour vos autres demandes de subventions. La boîte à clé n'est pas autorisée dans BF. On ne souhaite pas subventionner la presse à chaud car nous souhaitons limiter la production de goodies dans la fédération. L'installation du matériel et le virement des subventions sont conditionnés à l'acceptation du SHS. Bonne fabrication !"

PVDC - CINEM'UTC

Raphaël Sepierre explique que le budget de 320 euros servira pour la projection en plein air avec Décibels.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 320 euros à Ciném'ut

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 320 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Projetez-vous bien dans ce projet."

PSEC - DÉCIDÉ

Raphaël Sepierre explique qu'ils demandent 245 euros, et le BDE propose 245 euros car les projets sont intéressants, ça mobilise des étudiant·es. Cependant cela est conditionné à une conférence sur l'inclusivité.

Adèle Bertin propose de ne pas les subventionner : le semestre dernier 80 euros ont été donnés pour subventionner cette conférence. Elle ajoute que leur dossier a été fait avec de l'intelligence artificielle.

Rémi Quien propose de les obliger à faire la conférence et à passer en deuxième vague pour le reste de leurs projets.

Raphaël Sepierre demande si l'association a besoin d'argent rapidement.

Oscar Rogelet--Catinus répond que non, ils ont un gros fonds de roulement.

Laurana Glaudeix déclare que le CA avait décidé de financer une conférence sur l'inclusivité et justement pas de défraiement et que c'est pourtant ce qu'ils ont fait le semestre dernier.

Zoé Cosson argumente qu'une partie du fonds de roulement a pu partir dans ce défraiement.

Raphaël Sepierre ajoute que l'intervenante avait annulé l'intervention de la conférence.

Laurana Glaudeix fait remarquer qu'une intervenante avait été contactée mais c'est tout, elle rejoint Rémi Quien sur la condition et la conférence inclusivité.

Ludivine Mas réponds qu'en effet la plus haute femme gradée de l'armée a du annuler son intervention, et est d'accord pour les faire passer en deuxième vague au vu de leur dossier fait avec de l'intelligence artificielle.

Oscar Rogelet--Catinus rappelle que c'est le débat récurrent du fonds de roulement. Il argumente qu'ils ont 500 euros et prévoient de l'augmenter, rappelant que le dossier est fait avec de l'intelligence artificielle.

Charlie Grosdemange fait remarquer que le budget prévisionnel est peu clair.

Bastien Torres déclare que les subventions financent le défraiement alors que c'était interdit.

Adèle Bertin remarque que cela n'est pas cohérent si ce semestre on finance le défraiement alors que ce n'était pas le cas semestre dernier

Gabriel Redouin Innecco demande ce qui leur coûte de l'argent.

Liv Albertone répond qu'ils défraient le train des conférenciers.

Zoé Cosson répond sur ce qu'a dit Oscar Rogelet--Catinus sur le fait de ne pas comprendre le projet, elle ajoute qu'il y a quand même des projets concrets même si ça ne touche pas tou·tes les étudiant·es, les forums ça reste une opportunité intéressante.

Ludivine Mas argumente que les événements avec l'armée sont ouverts à tou·tes.

Pauline Bouchet répond qu'il est étrange de subventionner une participation à un forum carrière, que ce n'est pas le rôle du BDE mais plutôt du service carrière.

Zoé Cosson demande si on peut obliger l'organisation de la conférence mais en étant flexible sur le timing, mettre comme condition la fin de l'année civile plutôt que le semestre.

Oscar Rogelet--Catinus intervient quant à la cohérence de les subventionner étant donné leur fonds de roulement.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 0 euros à DéCiDE

Voix pour	15
Voix contre	3
Abstentions	2

La subvention d'un montant de 0 euros est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Consommez votre fonds de roulement. Merci de ne pas faire votre dossier avec intelligence artificielle et de construire un budget prévisionnel lisible. Nous vous rappelons que 80 euros de subvention vous ont été attribuée pour l'organisation d'une conférence sur l'inclusivité, qui reste obligatoire"

PVDC - Park'ut

Raphaël Sepierre explique que l'association souhaite avoir 1830 euros de subventions, et qu'ils proposent 122 places.

Zoé Cosson demande à ce qu'ils fassent attention aux dates de communications.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 1830 euros à Park'ut

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	2

La subvention d'un montant de 1830 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Attention à la date de vente de vos places car c'est le lendemain du Gala."

PAE - Etuville

Cabin Le Bras Lagain et Quentin Chabbert sortent de la salle.

Raphaël Sepierre explique qu'Etuville demande 12 000 euros de subvention car ils n'ont pas obtenu de subvention de la fondation UTC. En revanche, le prix des places cotisant-es augmente, le repas étant compris. Il souligne l'importance de cet événement et propose d'ajouter 3 600 euros afin de réduire de 3 euros le prix des places cotisant-es.

Liv Albertone émet une réserve car elle aimerait diminuer le budget. Elle explique que madame Hédou est en négociation avec la fondation UTC.

Manon Chemin explique que la fondation veut faire du mécénat, c'est un point d'incompréhension à éclaircir.

Zoé Cosson dit que si on baisse trop le prix des places et que les prix ré augmentent l'année prochaine c'est contre productif.

Pauline Bouchet argumente que le budget de l'année prochaine n'est pas fait.

Manon Chemin explique que l'association a beaucoup de grosses dépenses cette année avec un changement de scène et un feu d'artifice organisé.

Oscar Rogelet--Catinus est d'accord avec Zoé Cosson mais avance que nous payons les places de UTC Alumni et demande à ce que les Alumni compensent le prix de leurs places non subventionnées par la fondation.

Charlie Grosdemange rappelle qu'ils n'ont pas fourni d'inventaire chiffré.

Raphaël Sepierre rappelle aussi que l'association a une dette envers BDE.

Liv Albertone dit qu'il est important d'investir dans le Gala et des prestations comme celle d'Artif'ut.

Thomas Schapman argumente que c'est embêtant que ça ne bénéficie pas qu'au cotisant-es et pourtant que cela soit financé avec leur argent majoritairement.

Oscar Rogelet--Catinus est d'accord et propose donc d'augmenter les prix des Alumni et de diminuer le prix des places cotisant-es pour aller dans le sens des cotisant-es.

Liv Albertone répond que le prix des cotisant-es baisse de 3 euros déjà avec un repas inclus.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 12 000 euros à Etuville

Voix pour	18
Voix contre	1
Abstentions	1

La subvention d'un montant de 12 000 euros est adoptée à la majorité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. La subvention est conditionnée à un inventaire chiffré et à une réunion avec votre pôle pour baisser le prix des places pour les cotisant-es sous les 30 euros maximum, et à une refonte de la tarification des places."

Gabin Le Bras Lagain et Quentin Chabbert reviennent dans la salle.

PTE - UTonome

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 650 euros à UTonome

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 650 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. On a hâte que vous gagniez la prochaine coupe."

PVDC - Club Oeno

Raphaël Sepierre dit qu'il faut revoir les tarifs non cotisant.es.

Gabin Le Bras Lagain rebondit en disant qu'il faut revoir les tarifs de toutes les places.

Oscar Rogelet--Catinus souhaite noter un effort global du dossier de subvention.

Zoé Cosson souligne que la trésorerie fait un effort ce semestre.

Oscar Rogelet--Catinus demande à ce que les dégustations ne se fassent plus sur la semaine blanche.

Manon Chemin déclare que les ERS vont mieux communiquer au cours des prochains semestres.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 220 euros au Club Oeno

Voix pour	20
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 220 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. N'oubliez pas de transmettre votre bilan RSE A25."

Mahine Bensalem et Laurana Glaudeix quittent la salle.

PVDC - La route du Terroir

Zoé Cosson explique que le projet de l'association est un voyage de découverte du vin avec 600 euros de subvention. Elle affirme que le projet a beaucoup de potentiel.

Oscar Rogelet--Catinus demande à ce que l'association demande également des subventions au FSDIE.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 600 euros à la route du Terroir

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 600 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Continuez à travailler avec votre pôle. Bon voyage !"

PVDC - BDBDEC

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 100 euros à la BDBDEC

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 100 euros est adoptée à l'unanimité des voix

exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Bon déménagement et bonne lecture "

PTE - TEDx

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 250 euros à TEDx

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 250 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Bonne conférence !"

PSEC - UTérus

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 420 euros à UTérus

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 420 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. C'est génial ce que vous faites, on est à fond derrière vous !"

PSEC - HEAL

Thomas Schapman explique que l'association demande 2000 euros, le BDE souhaite les revoir en deuxième vague car leur budget n'est pas construit correctement.

Manon Chemin explique que selon leurs dépenses il n'y aura peut-être pas besoin de repasser en deuxième vague.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 0 euros à HEAL

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 0 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Nous vous conseillons de repasser en deuxième vague de subvention avec un budget plus détaillé et concret."

PAE - SSP

Thomas Schapman signale qu'il faut ajouter le budget d'achat d'une gopro.

Bastien Torres ajoute qu'ils souhaitent financer le rachat d'une caméra qui a cassé.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 500 euros à SSP

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 500 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. N'oubliez pas d'envoyer votre charte RSE P26. La subvention a été rehaussée pour acheter une gopro qui bénéficiera aux associations de la fédération."

PSEC - StopVSS

Thomas Schapman propose que l'association repasse en deuxième vague de subvention.

Gabin Le Bras Lagain confirme que le projet n'est pas suffisamment construit.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 0 euros à StopVSS

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 0 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Rapprochez vous de votre pôle pour construire un projet solide, et n'hésitez pas à passer en deuxième vague de subvention"

PTE - UTCoupe

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 800 euros à UTCoupe

Voix pour	17
Voix contre	0
Abstentions	1

La subvention d'un montant de 800 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Continuez à faire des super robots et ramenez la coupe à la maison."

PVDC - Bienven'UT

Thomas Schapman explique que l'association demande 1820 euros.

Gabin Le Bras Lagain signale qu'il faut vérifier que les participant·es soient bien cotisant·es.

Rémi Quien demande également à ce que l'association fasse une demande FSDIE.

Oscar Rogelet--Catinus dit que le dossier un est peu mal expliqué, on dirait que le BDE subventionne 35 euros par personne.

Quentin Chabbert explique que la trésorière est nouvelle.

Zoé Cosson propose de les faire passer en soutenance intermédiaire.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 0 euros à Bienven'UT

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 0 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Rapprochez-vous de votre pôle pour refaire un budget prévisionnel et le présenter en deuxième vague de subventions. Attention à vérifier que les participant·es soient bien cotisant·es. Le projet est excellent mais ça mérite d'être un peu plus étoffé."

PAE - Le Cid

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 75 euros au Cid

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 75 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Bonne écriture !"

PAE - Ocata

Thomas Schapman explique qu'ils ne sont pas venus en soutenance.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 0 euros à Ocata

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 0 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative."

PVDC - PMDE

Zoé Cosson demande à ce que le PMDE passe en soutenance intermédiaire, car ils n'ont pas pris en compte la soirée la plus coûteuse.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 0 euros au PMDE

Voix pour	18
Voix contre	0
Abstentions	0

La subvention d'un montant de 0 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. Rapprochez vous de votre pôle pour refaire un budget prévisionnel et repassez en soutenance."

BDE - PIC'ASSO

Manon Chemin et Oscar Rogelet--Catinus sortent de la salle.

Thomas Schapman explique que le PIC'ASSO demande 3513.9 euros.

Zoé Cosson ajoute qu'il serait pertinent de subventionner du matériel pour les locaux comme des micro-ondes. Elle ajoute que le prix de cette Estu de 2 euros fait énormément de concurrence aux autres Estu parking comme celle de l'Intégration.

Gabin Le Bras Lagain dit qu'il ne nous revient pas de choisir ce qu'il font de leur argent.

Liv Albertone ajoute que le prix initial de 3,5 euros est déjà très bas.

Gabin Le Bras Lagain ajoute qu'il manque un repas compris dans le budget.

Pauline Bouchet conclut qu'ils pourront passer en soutenance intermédiaire également.

Résultat du vote relatif à l'attribution d'une subvention de 520 euros au PIC'ASSO

Voix pour	13
Voix contre	0
Abstentions	5

La subvention d'un montant de 520 euros est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Commentaire du conseil d'administration. "Merci pour votre engagement dans la vie associative. N'oubliez pas de nous transmettre votre inventaire chiffré et votre charte RSE P26. La subvention pour l'instant est réservée à l'amélioration des locaux. Pour l'Estu on aimerait en savoir un peu plus avant de vous subventionner. On vous propose de passer en soutenance intermédiaire"

Manon Chemin et Oscar Rogelet--Catinus reviennent dans la salle

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration du BDE-UTC est clos par le président de séance à 13h27.



Le président de séance
Thomas SCHAPMAN

La secrétaire de séance
Pauline BOUCHET



Résultats de la délibération hors séance du 23 mars 2026

Comme prévu à l'article 38 des statuts du BDE-UTC concernant les décisions prises hors séance : " Les décisions prises hors séance ont la même valeur que celles adoptées en réunion. Elles sont communiquées à l'ensemble des membres du conseil d'administration et consignées dans le procès-verbal de la réunion suivante."

Ainsi et durant la délibération hors séance du 23 mars 2026 ont été voté les documents suivants :

- La convention entre le BDE-UTC et le Pic'Asso
- La convention entre le BDE-UTC et le SiMDE

Résultat du vote relatif à l'approbation de la convention entre le BDE-UTC et le Pic'Asso

Voix pour	16
Voix contre	0
Abstentions	3

La convention entre le BDE-UTC et le Pic'Asso est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Résultat du vote relatif à l'approbation de la convention entre le BDE-UTC et le SiMDE

Voix pour	15
Voix contre	0
Abstentions	5

La convention entre le BDE-UTC et le SiMDE est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

Annexes



**Feuille d'émargement
Conseil d'Administration Ordinaire du BDE-UTC
28/03/2026**

Prénom	NOM	Procuration (Prénom NOM)	Signature
Buline	Bouchet	Raphaël Sepierre	
Mahine	BENSALEM		
Adèle	Berkin		
Laurens	Glaudeix		
Charlie	Grudemange	Aurélien Vivier	
Ludivine	Mas	Zoe Casson	
Liv	Albertene		
Quentin	CHABBERT		
Gyboriel	Pedro Inacio	Sacha Victor Benjamin Esolan	
Bastien	TORRES		
Thomas	SCHAPMAN		
Manon	CHEMIN		
Oscar	ROBELET-CATINS	Lou AUBERT-DEBRUE	